



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 26 FEVRIER 2019

1°) Approbation du compte-rendu de la séance du 23 janvier 2019

Le compte-rendu de la séance du 23 janvier 2019 est approuvé à l'unanimité.

2°) Finances

2.1. – Avenants marché de travaux « création de vestiaires de football »

Plusieurs avenants sont nécessaires dans le cadre de cette opération

LOT 8 – CARRELAGE/FAIENCE – Entreprise TOUZEAU : Avenant n°1

Objet de l'avenant : complément de faïence en retour d'urinoir

Montant de l'avenant : 297,50€ HT

LOT 2 – RAVALEMENT– Entreprise Michel LAURENT : Avenant n°2

Objet de l'avenant : complément d'enduit dans la chaufferie

Montant de l'avenant : 780€ HT

LOT 2 – RAVALEMENT– Entreprise Michel LAURENT : Avenant n°3

Objet de l'avenant : finitions d'enduit non nécessaires

Montant de l'avenant : - 2 590€ HT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- **DELIBERE** favorablement pour les 3 avenants relatifs au marché de travaux de création de nouveaux vestiaires de football,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à la bonne exécution de cette décision.

2.2 – Approbation marché de travaux « création de 2 plateaux Rue Jean Yole »

Monsieur le Maire présente le rapport d'analyse des offres relatif à cette consultation.

Les montants proposés par les 2 entreprises ayant remis une offre :

N° ORDRE	ENTREPRISE	MONTANT H.T.	Note / 10	Pondération à 50 %
01	VALOT TP	122 500,00 €	10,00	5,00
02	COLAS	133 596,50 €	9,16	4,58

Le classement des offres est le suivant :

CLASSE- MENT	N° ORDRE	ENTREPRISE	Prix 50 %	Valeur technique 50 %	TOTAL /10
1	01	VALOT TP	5,00	4,80	9,80
2	02	COLAS	4,58	4,90	9,48

Après en avoir discuté, à l'unanimité des membres, le conseil municipal :

- **RETIENT** l'offre de l'entreprise VALOT TP, offre classée 1^{ère} pour un montant de 122 500€ HT,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à l'exécution du présent marché.

2.3 – Actualisation des tarifs maximaux applicables en 2020 sur la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

Monsieur le Maire précise à l'assemblée les 3 catégories telles quelles sont définies par l'article L.581-3 du code de l'environnement

Monsieur le Maire propose que le Conseil Municipal se prononce sur une exonération totale des préenseignes et enseignes.

Vu le CGCT, notamment ses articles L2336-6 à L2333-16 et R.2333-10 à R.2333-17,

Vu le décret n°2013-206 du 11 mars 2013 relatif à la TLPE,

Vu l'actualisation des tarifs maximaux applicables,

Après en avoir discuté, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- **DELIBERE** favorablement pour l'application des tarifs maximaux sur la TPLE à compter du 1^{er} janvier 2020.
- **EXONERE** en application de l'article L2338-8 du CGCT, à hauteur de 50% les enseignes dont la somme des superficies est supérieure à 12m2 et inférieure ou égale à 20m2.
- **CHARGE** le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

3°) Urbanisme et Travaux

3.1 – SyDEV : proposition technique et financière – Travaux neufs d'éclairage

Monsieur le Maire rappelle qu'au titre du programme annuel de rénovation de l'éclairage public et suite aux visites de maintenance, il est nécessaire de déterminer une enveloppe de travaux.

Celle-ci s'élèverait à 10 000€ au titre de l'année 2019 dont 5 000€ de participation communale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **FIXE** l'enveloppe relative à la réalisation des travaux neufs d'éclairage et suite aux visites de maintenance à 10 000€ dont 5 000€ à la charge de la commune,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une opération d'éclairage.

3.2– Déclarations d’Intention d’aliéner second semestre 2018

Monsieur le Maire présente les DIA du 2nd semestre. Le bilan annuel fait état de 39 DIA pour 2018. C’est un chiffre nettement supérieur à celui de ces 4 dernières années (moyenne autour de 28).

3.3 – Point travaux en cours

* Vestiaires de foot : construction et travaux de viabilisation – cheminement

Didier CHATEIGNER indique que la livraison du nouveau bâtiment devrait être reportée à la fin avril. En effet, les travaux de réseaux, notamment gaz, doivent être coordonnés. Cela implique donc une organisation spécifique.

* Rénovation énergétique de la salle des fêtes :

Monsieur le Maire et Didier CHATEIGNER font part de l’avancée de ce projet. Une consultation pour retenir un maître d’œuvre en charge du suivi de ce dossier est en cours.

Le calendrier des travaux prévisionnels est un point à affiner. En effet, l’impact ne sera pas négligeable sur l’utilisation des salles qui rappellent le, font office de bureaux de vote. Aussi, la municipalité devra avoir toutes les certitudes pour un achèvement au plus tard le 15 mars 2020, les élections municipales se déroulant immédiatement après.

4°) Questions diverses

*** Comptes-rendus des commissions**

- Conseil Municipal des Enfants : Peggy POTEREAU rappelle le succès récent de la boum solidaire. Le CME est également concrètement engagé dans la lutte contre le gaspillage alimentaire avec une action qui a débuté au sein du restaurant scolaire.

Prochaine action : la journée éco-citoyenne qui se déroulera le 12 mars 2019.

- Espaces Verts : Emmanuel FERRE précise que 2 points ont principalement été abordés à cette occasion : l’organisation de la journée nettoyage de la nature et l’aménagement paysager de la Place de l’Algaü. Les choix des plantations a été enteriné.

*** Bilan des manifestations**

- LES HIVERNALES : Concert « Slim Paul » le 2 février. Très beau concert à guichet fermé !

- OPERATION 1000 ARBRES AU PAYS DES ACHARDS : dimanche 17 février : 139 arbres ont été plantés à cette occasion.

- Présentation Participation Citoyenne : 21 février 2019. Une trentaine de participants ont assisté à la présentation par la gendarmerie. L’action suit son cours avec comme prochaine étape une délibération de l’assemblée pour acter la mise en place de ce protocole.

*** Agenda des manifestations**

- LES HIVERNALES : Spectacle « Une vie sur mesure » : samedi 23 mars à 20h30 au Cercle.

- JOURNEE NETTOYONS LA NATURE : samedi 6 avril 2019 à partir de 10h

- Exposition « les plantes sauvages » en lien avec le SAGE

- CCAS : ateliers seniors : une réunion de présentation se déroulera le 21 mars 2019. Elle s’adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans.

Séance levée à 21 heures 50.

